

DÉCLARATION DE L'ORGANISME REQUÉRANT

Le soussigné, président ou représentant autorisé de l'organisme requérant :

- déclare que l'organisme requérant possède tous les permis, brevets, licences, autorisations et autres droits requis par la loi pour transiger ses affaires et exploiter son organisme, et qu'il respecte les conventions auxquelles ses activités sont soumises;
- déclare que l'organisme requérant respecte et respectera en tout temps pendant le projet visé par la demande les normes sanitaires en milieu de travail COVID-19 de la CNESST, en vigueur pour le secteur des arts de la scène, les salles de spectacles et les cinémas;
- déclare avoir mené, sur une base continue, des activités de diffusion de spectacles au cours des trois (3) dernières années;
- déclare que les activités de diffusion de l'organisme n'ont pas été soutenues financièrement par un ministère ou un conseil des arts au cours des 12 derniers mois;
- autorise la SODEC à collecter et à utiliser tout renseignement nécessaire à l'analyse et au traitement du dossier de l'organisme requérant, ainsi qu'à discuter et dévoiler lesdits renseignements ou partie de ceux-ci à toute personne ou entité, incluant toute entité gouvernementale et tous participants financiers confirmés ou envisagés, à laquelle la SODEC juge nécessaire de les transmettre dans le cadre de l'analyse et traitement dudit dossier. Ces personnes et entités sont autorisées à discuter et à dévoiler à la SODEC tout renseignement se rapportant à l'organisme requérant et à son dossier;
- autorise la SODEC et ses mandataires à utiliser les renseignements collectés par ces derniers relativement au dossier de l'organisme requérant aux fins d'études, de recherches ou de statistiques sur les industries culturelles, et à transmettre ces renseignements ou partie de ceux-ci sous forme de données agrégées, si elle le juge à propos, à d'autres personnes et organismes publics ou privés poursuivant ces mêmes fins, tels que l'Institut de la statistique du Québec;
- autorise la SODEC à rendre publique (via son site Internet ou autres médias), si jugé pertinent par la SODEC et sous réserve de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, toute information relative à toute aide accordée et à la nature du ou des projets soutenus, ainsi que le montant de l'aide accordé;
- s'engage à aviser la SODEC de tout changement aux documents soumis et à en présenter le détail par écrit dans le rapport d'utilisation final;
- déclare avoir pris connaissance du Programme d'aide temporaire aux lieux de diffusion de la SODEC et que la demande d'aide financière et les projets sont conformes et demeureront conformes audit programme;
- déclare que l'organisme requérant n'est impliqué dans aucun litige réel ou potentiel, poursuite judiciaire, requête du gouvernement et n'a aucun jugement rendu contre lui et non satisfait; de même, il n'est pas reconnu ou sur le point de reconnaître son insolvabilité en vertu de toute loi sur la faillite ou pour le bénéfice de ses créanciers et n'est l'objet d'aucune saisie ou procédure d'exécution contre ses actifs;
- s'engage à conserver cette déclaration originale signée dans ses dossiers, lequel engagement est réputé accepté du seul fait de transmettre cette déclaration numérisée dûment signée à la SODEC. L'organisme requérant reconnaît que la reproduction numérique de cette déclaration signée ou de tout document qui pourrait être joint à son soutien (si applicable), possède la même valeur juridique que la version originale en format papier et qu'elle peut être déposée en preuve afin d'établir son contenu;

- si l'organisme emploie 50 personnes ou plus : déclare qu'il respecte les obligations qui s'appliquent à lui en vertu de la Charte de la langue française quant à la francisation de l'entreprise, et qu'à cet égard il possède les certificats ou attestations requis, le cas échéant, ou qu'il en est exempté. Par ailleurs, l'organisme ne figure pas à la liste des entreprises pour lesquelles l'Office de la langue française a refusé de délivrer une attestation, ou dont il a suspendu ou annulé une attestation ou un certificat. Cette déclaration de l'organisme est essentielle pour l'octroi de toute subvention ou la conclusion de tout contrat avec la SODEC.

Je déclare et garantis par la présente que tous les renseignements et documents soumis dans le cadre de cette demande sont exacts, véridiques et complets.

Signature du président ou du représentant autorisé

Date

(Nom en lettres moulées)

(Titre du signataire)